



Studio Casagrande
vos idées en images



MAW-WAW
MEN AT WORK - WOMEN AT WORK

Cher lecteur, vous y consacrez plus d'un tiers de votre existence, c'est le fondement de votre vie économique et sociale. Cette activité reste cependant trop souvent invisible... Avec les nouveaux services MAW WAW, men at work, women at work, votre travail est enfin mis en images.



Donnez un visage à vos activités et valorisez vos équipes, votre entreprise gagnera sur tous les tableaux: en interne comme en externe pour présenter votre métier aux clients ou au public en général.

En lançant le package entreprise MAW WAW, le Studio Casagrande propose un ensemble d'interventions légères, abordables et courtes de 1h maximum pendant votre travail, avec à choix :

- Le portrait d'un collaborateur au Studio Casagrande et intégration de l'image sélectionnée dans un décor virtuel à choix (par ex. vue de l'entreprise ou son portrait d'enfant...).

- La création d'un visage sous forme de mosaïque fixe avec des photos de collaborateurs.

- La photo d'une équipe de 2 à 6 personnes dans notre Studio.

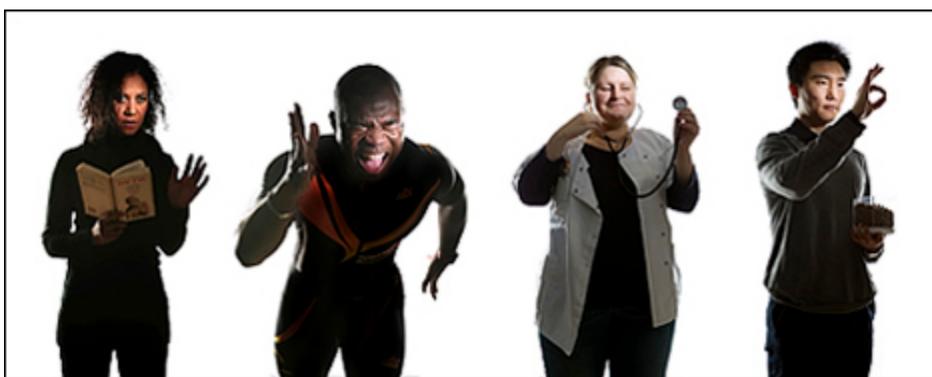
Afin de faciliter la diffusion des images MAW WAW, le Studio vous décharge du suivi en centralisant ces photos dans une galerie internet sécurisée par un code d'accès.



Rapports d'activité, articles de presse, site web, jubilés ou départs à la retraite méritent, comme toutes les activités de votre entreprise, un traitement professionnel. Le Studio Casagrande est à l'écoute de vos besoins pour élaborer une solution globale à votre Image.

Enfin en optant pour le package entreprise MAW-WAW d'ici au 21 mars 2012 vous bénéficiez par ailleurs d'une remise de 10% sur toutes les interventions **Corporate** (photos de pointe avec du matériel de studio) & **Événement** (solutions pour la prise de vue, l'animation et la diffusion de photos d'événement).

Pour obtenir plus d'information sur MAW-WAW cliquez [ici](#). Réagissez aux métiers évoqués dans cette Newsletter sur [notre page facebook](#).



envoyer un commentaire - s'inscrire - se désinscrire
février 2012